



2021

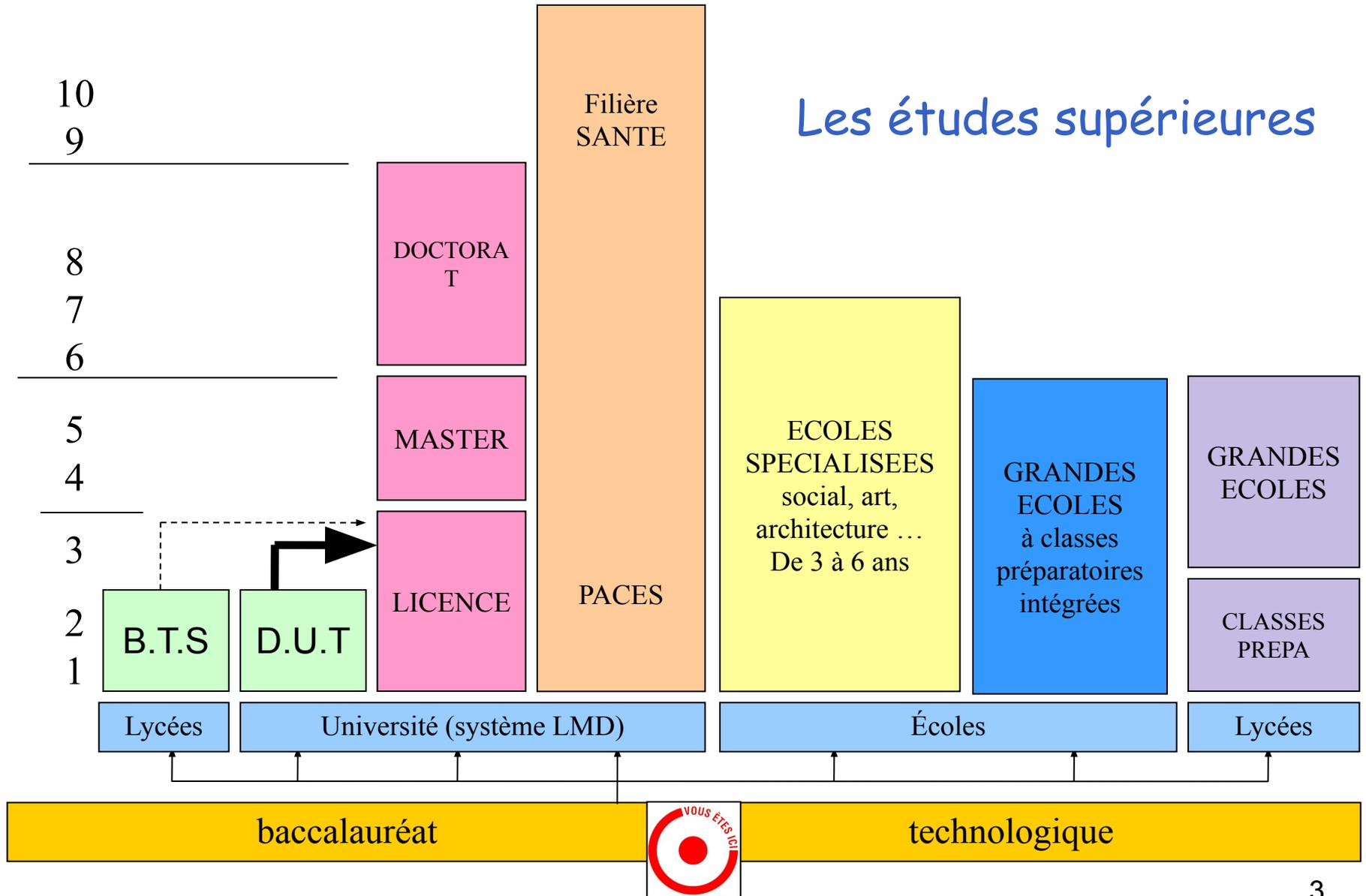
**Sarah BALDACCHINO - Olivier CHAUMETTE
- Sebastien MARET**

Lycée Jean-Paul Sartre – 69 BRON



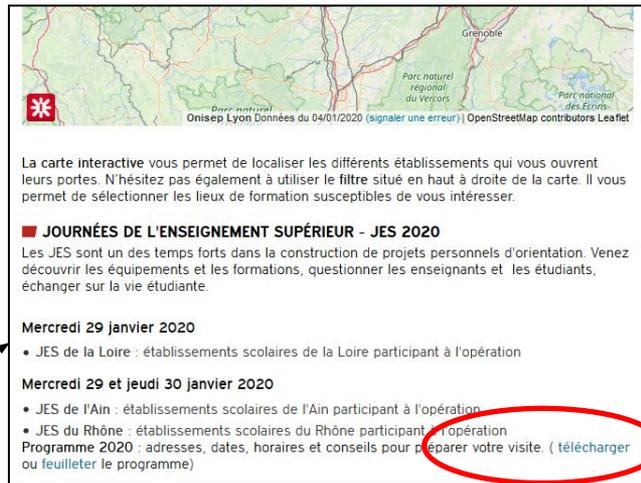
1. Préparer son orientation

1. Préparer son orientation



Au cours du mois de janvier:

● JOURNEES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 27 et 28 JANVIER 2021 (POUR LE RHONE)



Programme des JES
en pdf (dispo sur l'ENT)
pour organiser ces 2 jours

- JOURNEES PORTES OUVERTES D'ETABLISSEMENTS (autre que JES)
- DIVERS SALONS (métier, étudiant...)
- ECHANGES AVEC LES PROFESSEURS PRINCIPAUX
- Site: terminales2020-2021.fr

1. Préparer son orientation



ENT du Lycée

Etablissement
>> Orientation
>> Terminales

The screenshot shows a dark blue navigation menu for 'ENT du Lycée'. At the top, there is a search bar with the text 'Rechercher dans les rubriques' and an 'OK' button. Below the search bar, the menu items are listed with expandable/collapsible icons (+/-). The following items are circled in red:

- **Établissement**
- › **Orientation**
- Terminales

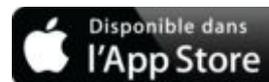
Other visible menu items include: Accueil de l'établissement, Activités périscolaires, Activités sportives, Actualités, Aide E.N.T, CDI, DébatsCitoyens, Le lycée, Liens, and Matière enseignées.

A partir du 20 janvier:

- **S'INSCRIRE** sur: <http://parcoursup.fr>

Adresse mail: **valide**, **régulièrement consultée** et **sérieuse**
Numéro INE

- **Télécharger éventuellement les applis pour Android ou IOS**



Disponible

Conseillé pour **recevoir sur son portable toutes les notifications et alertes** durant la procédure (y compris réponses)

- **Renseigner éventuellement l'adresse mail des parents (conseillé)**

1. Préparer son orientation

A partir du 20
janvier

Les Formations

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

BTS (brevet de technicien supérieur)

C.M.I (Cursus Master Ingénierie)

CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles)

DCG (diplôme de comptabilité et de gestion)

DEUST (diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques)

LICENCES

DUT (diplôme universitaire de technologie)

Licences avec option accès santé (**LAS**) et parcours spécifique « accès santé » (**PASS**) permettant d'accéder aux études de **maïeutique, médecine, odontologie, pharmacie et kinésithérapie**

NEW

Diplôme d'Etat (DE) d'infirmier délivré par les IFSI

Diplômes d'Etat (DE) psychomotricien, ergothérapeute, pédicure-podologue, orthophoniste, orthoptiste, audioprothésiste, manipulateur d'électroradiologie médicale et technicien de laboratoire médical

NEW

DTS Imagerie médicale

Formations aux métiers du Sport :-Licence STAPS, DEUST Sport

Formations aux métiers de l'hôtellerie – restauration (dont l'école Ferrandi, l'institut Paul Bocuse etc.)

Formations d'architecture, du paysage et du patrimoine

Diplôme national des métiers d'art et du design (DN MADE)

Diplôme des métiers d'art (DMA)

Formations des écoles supérieures d'art et du spectacle vivant

Formations des écoles de commerce et de management

Formations des écoles d'ingénieur

(DE) assistant de service social, éducateur de jeunes enfants, éducateur spécialisé

Instituts d'études politique / Sciences Po

NEW

Les Formations HORS Parcoursup

- Certaines écoles de commerce
- Certaines écoles d'ingénieurs
- Certaines écoles privées des arts appliqués, de gestion, notariat, transport, secrétariat ...

Pour s'inscrire dans ces formations :

- > **contacter directement ces établissements**
- > **vérifier les modalités d'admission**
- > **démissionner de la procédure Parcoursup**

Mais il est conseillé de conserver une inscription et un vœu non sélectif jusqu'au mois de mai

A partir du 20 janvier:

Pour chaque formation, **bien lire les caractéristiques:**

- Contenus et organisation des enseignements
- **Attendus de la formations (connaissances et compétences nécessaires à la réussite)**
- Éléments pris en compte dans le dossier
- Taux de passage, de réussite, possibilités de poursuite d'études...
- Capacité d'accueil en 2020 et nombres d'admis en 2019
- Dates des journées portes ouvertes

Les attendus des formations sont définis au niveau national

1. Préparer son orientation

A partir du 20 janvier

> Exemple pour la filière STAPS

33% des candidats ayant postulé sont rentrés

Université Claude Bernard Lyon 1 (Villeurbanne - 69)
Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives -
Licence STAPS - portail unique

Taux d'accès
33%

Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Voir la fiche

Général	Techno	Pro
83%	14%	2%

ATTENDUS NATIONAUX

Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Examen du dossier

CRITÈRES GÉNÉRAUX D'EXAMEN DES VOEUX

Compétences scientifiques : notes dans les matières scientifiques de la série du bac (mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la terre...) en 1ère et Tle

Compétences littéraires, argumentaires : notes aux épreuves anticipées de français du bac et dans les matières littéraires de la série du bac (français, philosophie, histoire, sciences économiques et sociales...) en 1ère et Tle

Compétences sportives :

- pratiques sportives scolaires : pratique dans le cadre des associations sportives scolaires, pratiques sportives ou artistiques dans le cadre du foyer socio-éducatif ou de l'établissement hors compétition sportive, enseignement complémentaire EPS, inscription en section sportive scolaire, notes en EPS en 1ère et Tle

- pratiques sportives extra-scolaires : pratiques de loisir et fédérales (licences sportives), résultats sportifs (niveau de pratique, inscription dans un centre de formation...), pratiques artistiques, pratiques en activités non compétitives (sports de glisse, APPN...)

Compétences méthodologiques et collaboratives dans le cadre scolaire, selon la série de bac : option pratiques sociales et culturelles, TPE, activités interdisciplinaires, projet technologique, étude de gestion, projet en enseignement spécifique de la spécialité, projet en design et arts appliqués, réalisation d'un projet technique

Investissement associatif et citoyen : qualifications d'animation et d'encadrement (BAFA, BAFD, BPJEPS, livret de formation, diplômes fédéraux, CQP...), qualifications en arbitrage, jeune juge... (scolaires et fédérales), qualifications en secourisme et sauvetage (BNSSA, PSC1, PSE1, PSE2), expériences et compétences civiques, citoyennes, défense, protection civile, engagement associatif (bénévolat associatif, mandat électif, pompier volontaire, assistant d'éducation, AESH...), mandats dans les conseils des établissements scolaires

Avis du Conseil de Classe de Terminale : fiche Avenir

JOURNÉES PORTES OUVERTES ET/OU JOURNÉES D'IMMERSION

Les 29 et 30 janvier 2020, l'Université Claude Bernard Lyon 1 vous ouvre les portes de ses campus.

Nous vous accueillerons à Lyon 1 pour vous informer sur nos formations en sciences, sport et santé et rencontrer des enseignants et étudiants qui répondront à vos questions :

- Mercredi 29 janvier 2020 - Campus LyonTech La Doua (Villeurbanne) : Licences en Sciences et Technologies, Licences STAPS, DEUST, Ingénieur (Polytech Lyon) et DUT
- Jeudi 30 janvier 2020 - Campus Rockefeller (Lyon 8e) et campus Lyon Sud : Formations en santé. Campus LyonTech La Doua (Villeurbanne) : DUT

> Exemple pour une IFSI

14% des candidats ayant postulé sont rentrés

IFSI-Université Lyon
D.E Infirmier

IFSI CH Le Vinatier - rentrée en septembre (Bron - 69)
D.E Infirmier

Voir la fiche

Formations similaires

Taux d'accès
14%

Général
38%

Techno
34%

Pro
28%

SÉLECTIVITÉ

Formation sélective

CRITÈRES GÉNÉRAUX D'APPRÉCIATION DES DOSSIERS

- **Notes de 1ère et terminale** : une attention particulière sera portée sur les notes de français, de langues, de mathématiques et selon la série du baccalauréat, de sciences de la vie et de la terre, de physique-chimie, de sciences économiques et sociales, sciences et techniques sanitaires et sociales, de biologie et physiopathologie humaines, de biochimie.
- **Les épreuves anticipées du baccalauréat**, notamment les résultats de français (écrit et oral), et selon la série du baccalauréat, les travaux personnels encadrés, les activités interdisciplinaires et le projet technologique.
- **Les résultats dans l'enseignement supérieur pour les étudiants en réorientation.**
- **Les éléments qualitatifs du dossier** :
 - Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins, Fiche avenir ;
 - Capacité du candidat à expliciter sa démarche d'orientation sur le projet de formation motivé et à retracer, le cas échéant, les expériences pratiques en lien avec le métier d'infirmier (stages de découverte d'initiative personnelle, expériences professionnelles ou stages dans le champ de la santé, etc.) ;
- Attestation de suivi d'une année de préparation à l'entrée en formation (uniquement pour les candidats inscrits dans une classe préparatoire en 2018-2019).
- Niveau en langue française pour les candidats étrangers.

> Exemples d'attendus pour une IFSI

Caractéristiques

ATTENDUS NATIONAUX

Être infirmier, c'est exercer une profession tournée vers les autres : écouter, examiner, conseiller, éduquer ou soigner les personnes, veiller à leur bien-être. Être infirmier, c'est aussi choisir son mode d'exercice et travailler en équipe : les infirmiers interviennent dans des structures de prévention et de soins, ainsi qu'à domicile, de manière autonome et en collaboration avec d'autres professionnels de santé. Ce métier à haute responsabilité exige rigueur, vigilance et technicité.

Cinq attendus ont été retenus pour la formation en soins infirmiers :

- **Intérêt pour les questions sanitaires et sociales** : connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social et social, connaissance du métier, sens de l'intérêt général ;
- **Qualités humaines et capacités relationnelles** : aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, aptitude à collaborer et à travailler en équipe, aptitude à échanger et communiquer avec autrui, pratique des outils numériques, capacité à se documenter et à communiquer dans une langue étrangère ;
- **Compétences en matière d'expression écrite et orale** : bonne maîtrise du Français et du langage écrit et oral ;
- **Aptitude à la démarche scientifique et maîtrise des bases de l'arithmétique** : aptitude à rechercher, sélectionner, organiser et restituer de l'information scientifique, aptitude à produire un raisonnement logique, maîtrise des bases de l'arithmétique ;
- **Compétences organisationnelles et savoir être** : rigueur, méthode, assiduité, capacité à s'organiser, à prioriser les tâches, autonomie dans le travail, créativité.

Élèves en situation de handicap

Pour les élèves en situation de handicap, des ressources nouvelles pour accompagner les élèves et leurs familles :

Chaque formation dispose d'un **réfèrent handicap** pour échanger avec les candidats et améliorer l'information donnée aux lycéens et à leurs familles

Le lycéen peut **s'il le souhaite** renseigner une **fiche de liaison** pour préciser les accompagnements dont il a bénéficié pendant son parcours. Cette fiche, qui n'est pas obligatoire, est un moyen de faciliter son accueil à la rentrée.



AVANT LE 11 MARS

2. Formuler des vœux

- **10 vœux** sélectifs ou non sur l'ensemble du territoire

↓
CPGE, BTS, DUT...

↓
Licence, PACES, STAPS...

- Les vœux ne sont pas hiérarchisés
- Les formations ne connaissent pas vos autres vœux
- Pour chaque vœu, **le candidat doit saisir un texte de motivation** dans la rubrique « projet de formation motivé »

En fonction du type de formation
un vœu peut être simple ou multiple

Composé de **sous-vœux** qui correspondent à une formation dans un établissement donné

Un vœu multiple compte pour un seul vœu parmi les 10
même si ce vœu multiple est composé de nombreux sous-vœux

Un candidat peut formuler 20 sous-vœux au total

Ils concernent: **BTS, DUT, CPGE,**
écoles ingénieur en réseau (INSA, Polytech...)
Sciences Po

NEW

les sous-vœux Sciences Po ne sont pas limités et ne comptent pas parmi les 20 sous-vœux autorisés

vœu multiple: exemple

Jamil demande une Licence de Maths:

- À Lyon 1
- A l'université de St Etienne (même académie)

Cela compte pour 2 vœux

En règle générale, une licence = 1 vœu

Olivier demande un BTS de chimie (ou un IUT):

- Au lycée de la Duchère
- Au lycée Diderot
- Au lycée de Marseille

Cela compte pour 1 vœu et 3 sous-vœux

(même si Marseille hors région Académique)

NEW

Cas particulier des IFSI et DE paramédicaux

Un candidat peut formuler seulement 5 vœux de regroupement d'IFSI
(et pas 10 comme pour les autres formations)

Un institut au sein d'un regroupement ne compte pas pour un sous-vœu
On peut donc, une fois le vœu d'un regroupement mis, mettre autant d'institut que l'on veut.

Le regroupement d'IFSI de l'université Lyon 1 compte 13 instituts:

Fleyriat **Bourg-en-Bresse**; Orsac CPA **Bourg-en-Bresse**; **Bourgoin-Jallieu**; Vinatier **Bron**; Bugey **Hauteville**;
Clemenceau **Lyon**; Croix rouge **Lyon**; Hospices civils de Lyon secteur est; Rockfeller **Lyon**; Saint Luc-Saint Joseph
Lyon; Santé social sud est **Lyon** ; **Vienne**; Hôpital Nord-Ouest **Villefranche sur Saône**

Le regroupement d'IFSI de l'université de St Etienne compte 6 instituts:

2 à St Etienne, St Chamond, Montbrison, Feurs, Roanne

Exemple de vœu d'IFSI (ou DE paramédical)

Laura demande une IFSI qui dépend de l'université de LYON:

- Au Vinatier
- A Rockefeller
- A vienne
(il y a 13 IFSI sur Lyon)

**Cela compte pour 1 vœu
(aucun sous-vœu comptabilité)**

**Elle demande aussi l'IFSI de St Chamond
qui dépend de l'université de St Etienne**

Cela compte pour 1 vœu

Au total, Laura a utilisé 2 vœux et 0 sous-vœux

Remarque pour le paramédical:

L'examen des dossiers sur Parcoursup valorisera les **compétences scolaires**, les **compétences relationnelles** et les **compétences acquises** au lycée, en dehors du lycée, **lors d'un stage ou d'une expérience en milieu sanitaire ou médico-social**.

Vos compétences et expériences peuvent être décrites dans votre projet de formation motivé

vœu multiple: Cas des CPGE

- En CPGE, chaque voie (MPSI, PCSI...) compte pour un vœu
- **La demande d'un même établissement avec ET sans internat compte pour un seul sous-vœu**
- 10 sous-vœux maximum par voie ou spécialité choisie

Sarah demande une prépa BCPST:

- Au lycée du Parc sans internat
- Au lycée Champollion avec internat
- Au lycée Thiers avec internat
- Au lycée Thiers sans internat

3 sous-vœux

**Cela compte pour 2
vœux et 5 sous-vœux**

et demande une prépa MPSI:

- Au lycée du parc avec internat
- Au lycée Jean Perrin avec internat

2 sous-vœux

vœu multiple: Cas des BTS, IUT, DCG

- Chaque spécialité (chimie, tourisme...) compte pour un vœu
- 10 sous-vœux maximum par spécialité choisie

Pauline demande un IUT "technique de commercialisation"

- | | | |
|----------------|--|----------------------|
| - A Lyon 1 | | 1 vœu et 2 sous-vœux |
| - A St Etienne | | |

et demande un BTS "tourisme":

- | | | |
|----------------|--|-------------------------|
| - A Lyon | | 1 vœu et
3 sous-vœux |
| - A Grenoble | | |
| - A St Etienne | | |

**Cela compte pour 2
vœux et 5 sous-vœux**

**Il lui reste 8 vœux et 15
sous-vœux possibles**

vœu multiple: Cas des écoles d'ingénieur et de commerce

- Certaines écoles de commerce ou d'ingénieur appartiennent à un réseau.
- **Le réseau d'école compte pour un vœu (exemple INSA, ENI, GEIPI Polytech...)**
- Chaque école au sein du réseau compte pour un sous-vœu (exemple: INSA Lyon, INSA Toulouse...)
- Il n'y a pas de nombre maximum de sous-vœux pour un même réseau (donc chaque école n'est pas comptabilisée dans les 20 sous-vœux maxi de Parcoursup)

vœux multiples: Complicé ????

Pas de panique !

**Un compteur très clair apparaît sur l'écran de parcoursup
pour savoir où vous en êtes**

NEW

Les nouvelles études de santé

2 possibilités:

Parcours spécifique « accès santé » avec une option d'une autre discipline (PASS)

ou

Licence avec une option « accès santé » (L.AS)

2. Formuler des vœux

NEW

Les nouvelles études de santé

Parcours spécifique « accès santé » avec une option (PASS)

préparation aux épreuves permettant de candidater en santé

enseignements disciplinaires hors « santé »
(Droit, Biologie, Maths, Lettres)



2. Formuler des vœux

NEW

Les nouvelles études de santé

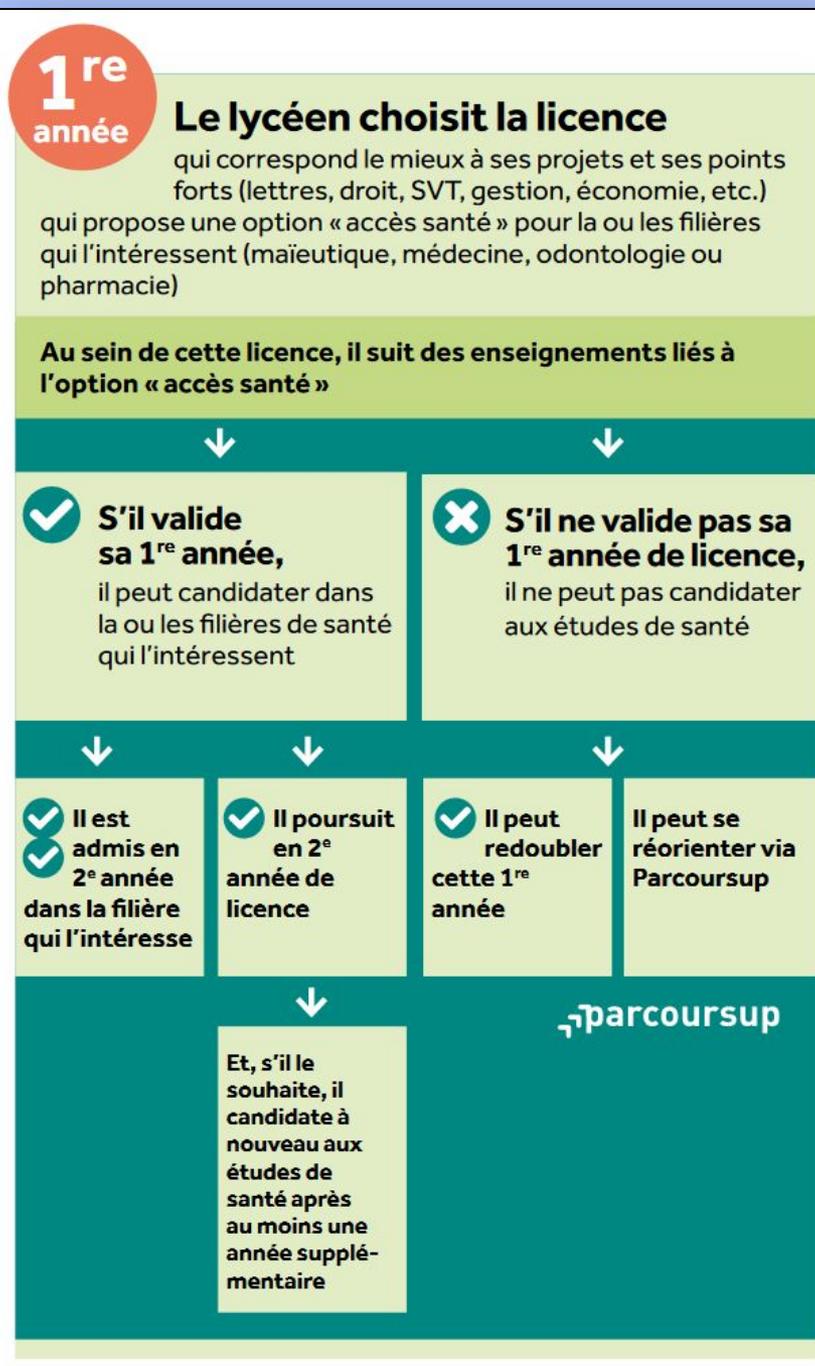
Licence avec une option « accès santé » (L.AS)

Biologie, Chimie, Droit, Sociologie, Maths, Informatique

Dans ces licences, mise en place de préparation aux épreuves permettant de candidater en santé

Il est déconseillé aux profils non scientifiques d'aller en PASS mais ils peuvent candidater aux études de santé via les L.AS

Les profils scientifiques (bac S) auront le choix entre le PASS et les différentes L.AS.



2. Formuler des vœux



Les nouvelles études de santé

"candidater" ???

Chaque université fixe un "numérus apertus" et 2 seuils de notes: "haut" et "bas"

Après avoir réussi sa L1 (10/20 de moyenne):

Si les résultats sont supérieurs à au seuil "haut", admission automatique en deuxième année de médecine.

Si les résultats sont inférieurs au seuil "haut" mais supérieurs à un seuil "bas", passage d'épreuves complémentaires orales.

Si les résultats sont inférieurs au seuil "bas", le candidat est ajournée.

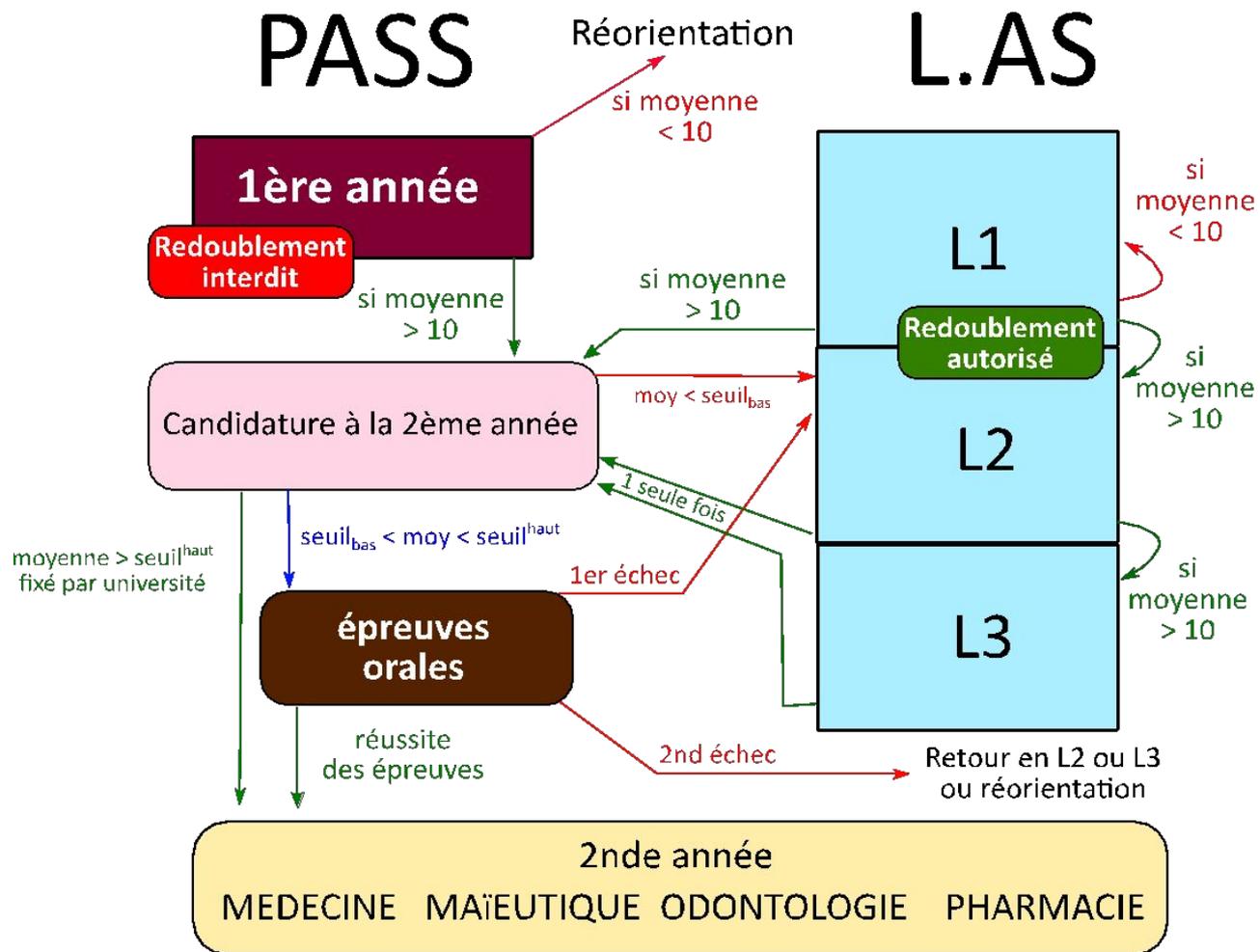


schéma: O. CHAUMETTE - janvier 2020 à partir de: Parcoursup et etudiant2019-2020.fr

NEW

Les nouvelles études de "kiné" 3 possibilités:

1 - une licence de **Biologie** ou de **STAPS**

ou

2 - une licence, avec une option "accès santé" (**L.AS**)

ou

3 - un parcours spécifique "accès santé", avec une option d'une autre discipline (**PASS**)

Le choix du candidat dépend de son projet et de ses points forts

NEW

Les nouvelles études de "kiné"

Examen de la candidature:

- sur les résultats obtenus en Licence principalement
- Il n'y a pas de concours avec des épreuves spécifiques pour candidater en Kinésithérapie.

Les détails des modalités d'évaluation seront fixés par chaque université et il sera important de se renseigner auprès de chaque université.

Licence STAPS ou BIOLOGIE



Licence AS "accès santé"



PASS

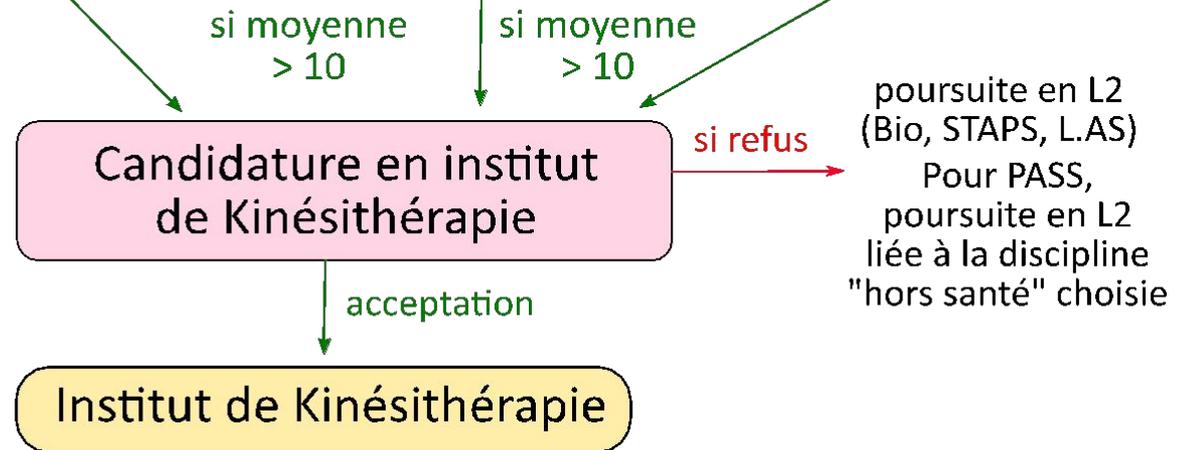


schéma: O. CHAUMETTE - janvier 2020 à partir de: Parcoursup et etudiant2019-2020.fr

ATTENTION : toutes les licences de Biologie, STAPS ou PASS ne permettent pas de candidater aux écoles de kiné. Bien regarder les "débouchés" de chaque licence !

Rubrique “activités et centres d’intérêts”

Cette rubrique **facultative** peut permettre au candidat de renseigner des informations autres que scolaires qu’ils souhaitent porter à la connaissance des formations qui vont étudier les dossiers

- expérience d’encadrement ou d’animation
- engagement civique, associatif
- expériences professionnelles ou stages
- pratiques sportives et culturelles

Pour finir avec la saisie:

Les élèves **décrivent en quelques lignes les formations qui ont leurs préférences** parmi les formations envisagées:

ces précisions ne sont pas transmises aux établissements mais sont des informations importantes pour aider le candidat à trouver une formation si aucun de ses vœux n'a reçu une réponse positive

Les élèves **précisent s'ils demandent des formations hors parcoursup** (ou bien ont des projets professionnels)

IMPORTANT :

ces informations sont confidentielles et ne sont pas transmises aux formations

Rappel

impossible de saisir de nouveaux vœux après le 11 mars 23h59

La confirmation des vœux

**Une fois les vœux saisis, il faut les CONFIRMER
et joindre les documents demandés par chaque formation.**

**Tout vœu non confirmé avant le 8 avril 23h
ne sera pas pris en compte**

En résumé

10 vœux non hiérarchisés (et 20 sous-vœux max)

Pour chaque vœu

- **Enregistrer** le vœu
- **Compléter la motivation**
- Joindre **les documents** demandés par la formation
- **Confirmer** le vœu

Avant le 11
mars

Avant le 8 avril

Pour l'ensemble

Décrire en quelques lignes les formations qui ont votre préférence

ATTENTION

- Après le 11 mars, aucun nouveau vœu ne peut être formulé.
- Si le dossier correspondant à chaque vœu n'est pas complet au 8 avril, le vœu ne peut pas être confirmé et n'est donc pas pris en compte.
- Si un vœu a été confirmé par le lycéen bien avant le 8 avril, il lui est toujours possible de modifier son dossier jusqu'au 8 avril à 23 h59.
- Il est toujours possible au lycéen de renoncer à un vœu qu'il a confirmé, y compris après le 8 avril : cette action est définitive.



A PARTIR DU 27 MAI (ET JUSQU'AU 16 JUILLET)

3. Les propositions des établissements

3. Les propositions des établissements



Fin de saisie des vœux :
11 mars (soir)
Avis équipe pédagogique :
du 11 au 31 mars

Le conseil de classe du 2nd trimestre

- Il examine les vœux de chaque élève
 - pour chaque vœu saisi par l'élève les professeurs formulent une appréciation
 - le proviseur donne un avis sur une **fiche Avenir**

La **fiche Avenir** associée à chaque vœu est consultable par les élèves et leurs familles sur parcoursup.fr à partir du 27 mai

Elle comprend

- les notes de l'élève (moyennes de terminale, appréciation des professeurs par discipline, positionnement dans la classe)
- l'appréciation complémentaire du professeur principal
- l'avis du chef d'établissement (cohérence vœu / motivation, capacité à réussir)

les établissements d'enseignement supérieur étudient

- la fiche Avenir transmise par le lycée
- le projet de formation motivé par l'élève
- les notes de 1^{ère} et terminale
- les autres éléments éventuellement demandés (ex : CV, notes aux épreuves anticipées du bac)

A partir du 27 mai jusqu'au 16 juillet le lycéen reçoit les réponses à ses vœux

- sur son portable, via l'application Parcoursup préalablement téléchargée
- par SMS
- dans sa messagerie personnelle
- dans la messagerie intégrée à Parcoursup
- dans la messagerie des parents (si renseignée)

Les types de réponses des établissements

Pour une formation sélective : BTS, DUT, CPGE...

- Oui (proposition d'admission)
- En attente d'une place
- Non



Le rang dans la liste d'attente et le rang du dernier admis en 2020 sont indiqués

Pour une formation non sélective : licence, PACES

- Oui (proposition d'admission)
- Oui si (proposition d'admission)
- En attente d'une place

oui – si : le lycéen se voit proposer un **parcours de formation personnalisé** pour se renforcer dans les compétences attendues et se donner toutes les chances de réussir.

Si le candidat refuse ce parcours de formation, il perd la proposition qui lui a été faite

Comment répondre aux propositions d'admission ?



J'accepte la proposition d'admission

Conséquence: Toutes les autres propositions d'**admission** disparaissent (sauf les vœux en attente que vous avez choisi de garder)



Je souhaite conserver le vœu *s'il est en attente* donc je maintiens.



Je renonce à la proposition d'admission

Conséquence: la proposition d'admission disparaît

En résumé

- Pour une formation sélective (CPGE, BTS, DUT, écoles...)

Réponse donnée au futur étudiant

OUI (proposition d'admission)

ou

En attente d'une place

ou

NON



Réponse du futur étudiant

Il accepte ou renonce

Il maintient ou renonce

- Pour une formation non sélective (licence)

Réponse donnée au futur étudiant

OUI (proposition d'admission)

ou

OUI-SI (proposition d'admission)

ou

En attente d'une place



Réponse du futur étudiant

Il accepte ou renonce

Il accepte ou renonce

Il maintient ou renonce

Les délais pour répondre

NEW

5 jours (J+4) pour toute proposition entre le 27 et 31 mai

3 jours (J+2) pour toute proposition à partir du 31 mai

Si le lycéen ne répond pas avant l'expiration du délais, la proposition disparaît

la date limite pour répondre aux propositions d'admission est bien indiquée en face de chacune d'entre elle

À noter

Pas de sollicitation pour répondre pendant les épreuves du bac (17 juin)

Quelques exemples concrets

Le 27 mai, Sarah reçoit les réponses suivantes:

Vœux de Sarah

27 mai : réponses des établissements

27 mai : réponses de Sarah

La procédure continue

CPGE « A »



OUI (proposition d'admission)

Réponse avant le 31 mai



Renonce

BTS « B »



En attente d'une place



Maintient

Licence
« C »



OUI – SI (proposition d'admission)

Réponse avant le 31 mai



Renonce

CPGE « D »



NON

Licence
« E »



OUI – SI (proposition d'admission)

Réponse avant le 31 mai



Renonce

DUT « F »



OUI (proposition d'admission)

Réponse avant le 31 mai



Accepte

DUT « G »



En attente d'une place



Maintient

CPGE « H »



En attente d'une place



Renonce

Elle accepte la proposition d'admission en DUT « F »

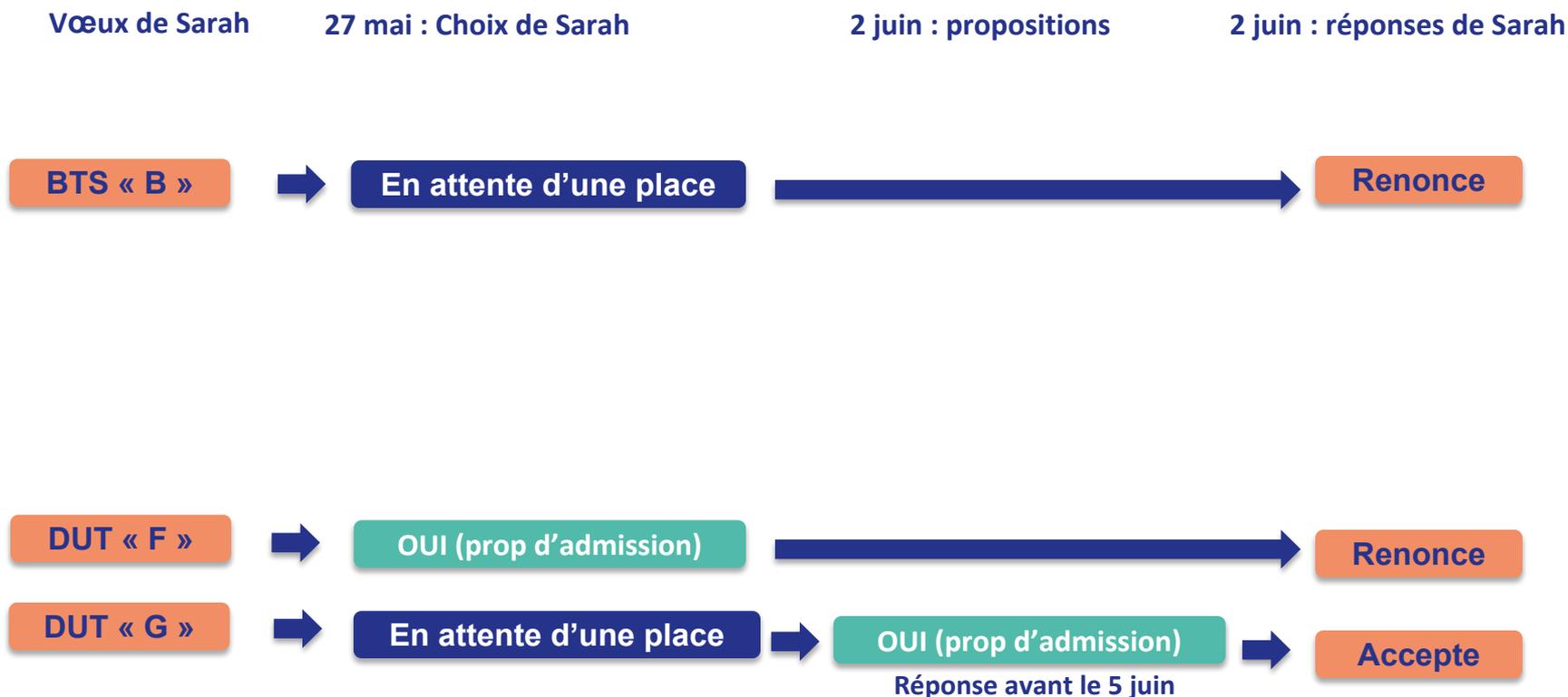
Elle maintient deux vœux en attente : BTS « B » et DUT « G »

Elle choisit donc de renoncer aux autres propositions d'admission et en attente: les propositions disparaissent

A partir du 27 mai

Quelques exemples concrets

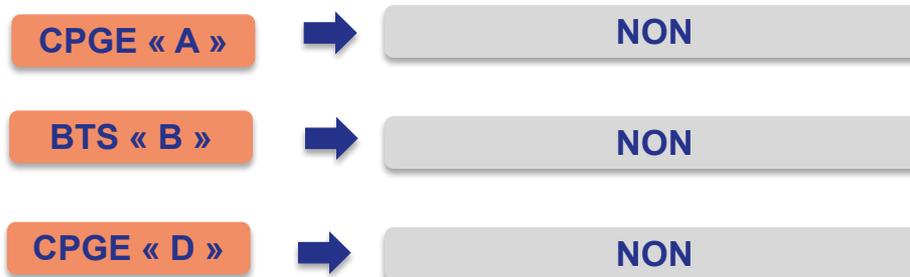
Le 2 juin, Sarah reçoit les réponses suivantes:



Sarah s'inscrit en DUT « G »

Quelques exemples concrets

Le 27 mai, Olivier reçoit les réponses suivantes:



Il participera à **la phase complémentaire** à partir du 16 juin

À partir du 2 juillet, **la commission d'accès à l'enseignement supérieur** est activée pour lui **faire des propositions de formation** en tenant compte des préférences qu'il saisies dans Parcoursup

Le “POINT D’ÉTAPE”

Le point d'étape permet un échange entre les candidats et la plateforme, afin de connaître leur situation et de pouvoir connaître l'évolution de leur choix d'orientation et de solliciter un accompagnement le cas échéant.

NEW

1 SEUL POINT D’ÉTAPE



Entre le 29 juin et le 1er juillet

Pour ce point d'étape :

Les candidats « en attente » sur tous leurs vœux : ils doivent indiquer les vœux « en attente » qu'ils souhaitent maintenir dans leur dossier.

Les candidats qui ont déjà accepté une proposition en maintenant un ou des vœux en attente : ils doivent confirmer la proposition acceptée et indiquer les vœux « en attente » qu'ils souhaitent maintenir dans leur dossier.

En résumé: il faut confirmer les vœux que l'on maintient

Délais de Parcoursup 2021



Fin de la phase principale entre le 14 et 16 juillet 2021

Les candidats qui ont accepté une proposition mais ont maintenu des vœux en attente **devront confirmer leur choix d'inscription dans la formation acceptée** avant la fin de la phase d'admission principale, à savoir le 16 juillet

La fin de la procédure principale d'admission est fixée au 16 juillet

NEW

*Les vœux "en attente" restent dans votre dossier.
Certaines formations pourront vous appeler en septembre pour vous proposer une place même si la phase principale est terminée*

Option du « répondeur automatique »

Elle permet aux candidat qui ont un ou plusieurs vœux en attente de permettre au répondeur de répondre « oui » à leur place dès qu'une place se libère. Cela évite de se connecter tous les jours.

L'utilisation du répondeur est facultative

A partir du 27 mai

NEW

Les candidats ordonnent leur(s) vœu(x) en attente **par ordre de préférence** et programment ainsi à l'avance une réponse positive aux propositions d'admission qu'ils pourraient recevoir, **dans le respect de l'ordre qu'ils ont choisi.**

Exemple 1 : le candidat n'a programmé sur le répondeur automatique qu'un seul vœu favori en attente. **S'il reçoit une proposition pour ce vœu, elle sera acceptée automatiquement.**

Exemple 2 : un candidat a déjà accepté une proposition et a classé 3 vœux favoris en attente.

▣ **S'il reçoit une proposition d'admission pour le vœu en attente qu'il a classé en n°2, elle est alors acceptée automatiquement ; son vœu n°3 en attente est supprimé** tandis que son vœu n°1 en attente est maintenu.

Quelques remarques

- **A noter : dispositif « meilleurs bacheliers »**
Dans chaque lycée, les meilleurs bacheliers de chaque série pourront bénéficier d'un **accès prioritaire à une formation sélective ou non sélective**
- **Si, pour des raisons de capacités d'accueil**, l'université ne peut admettre tous les candidats, la priorité sera donnée à ceux dont le parcours, la motivation et le projet sont les plus cohérents avec la formation choisie. L'objectif, c'est bien la réussite des étudiants en licence. Le projet du candidat, sa motivation, ses acquis, ses résultats compteront pour faire ce choix

Pour terminer

- Après avoir accepté la proposition d'admission de son choix, le futur étudiant doit effectuer **son inscription administrative** dans l'établissement qu'il va intégrer

NEW (jusqu'au 16 juillet s'il a accepté une proposition avant le 7 juillet et jusqu'au 27 août s'il a accepté une proposition après le 13/7)

- Ces formalités sont propres à chaque établissement. Se renseigner.

Attention : respecter impérativement les dates limites d'inscription
Ne pas hésiter à contacter l'établissement pour toute question

PHASE COMPLÉMENTAIRE

**À partir du 16 juin
jusqu'au 16 septembre**

**Il est possible de saisir à nouveau des vœux
sur les places vacantes
(10 vœux seulement)**

À partir du 2 juillet

**Il est possible de solliciter un
accompagnement personnalisé auprès de la
commission d'accès à l'enseignement
supérieur (CAES) de mon académie**

En cas de problème tout au long de la procédure

- Envoyer un message à CONTACT via la plateforme parcoursup
- Demander aux professeurs principaux

BON COURAGE POUR CE MOMENT IMPORTANT DE VOTRE VIE